

Recueil et analyse de bonnes pratiques agronomiques et environnementales dans les systèmes de production agricole camarguais

La commission « activité agricole, développement et promotion de l'élevage » est à l'origine d'un **travail d'identification de nouvelles pratiques agricoles pertinentes à mettre en place sur le territoire du Parc**.

Afin de se donner les moyens d'une réflexion en profondeur partagée par les différents acteurs du territoire, le Parc a fait appel à un étudiant d'Agro ParisTech, **Samuel Cavalié**, pour un stage de 6 mois (de janvier à juin) dans le cadre d'un Master II « Sciences et Technologies du Vivant et de l'Environnement ». Son travail a consisté à rencontrer une dizaine de "personnes ressource" de différentes institutions (Réserve nationale, Inra, Comité du foin de Crau, Syndicat des riziculteurs de France et filière, Centre français du riz, Associations d'éleveurs, Cirad, Tour du Valat, etc...) ainsi qu'une vingtaine d'agriculteurs.

Ce travail de recueil et d'analyse a permis de cibler les principaux enjeux actuels du territoire et d'identifier des pratiques pertinentes à développer. Ces « bonnes pratiques » sont aujourd'hui portées à discussion dans des groupes d'échange. La commission réfléchit aussi à la possibilité d'inclure ces pratiques dans la réflexion nationale de la nouvelle politique agricole commune (PAC), à travers l'écriture des mesures agri-environnementales (MAE). Cette initiative s'inscrit dans une démarche régionale inter-Parcs (avec les Parcs des Alpilles, du Luberon, du Verdon, du Queyras, et le projet de Parc des Baronnies Provençales), coordonnée par le Parc de Camargue.



Samuel Cavalié, Nicolas Gal, Jean Delannoy, Fanny Bas

Ce travail s'inscrit dans le cadre plus large de la réécriture du Plan de développement rural hexagonal (PDRH), à laquelle Le Parc d'est associé. Cette réflexion nationale définit les engagements unitaires qui serviront de base à la mise en place des mesures agri-environnementales (MAE) de la campagne 2014-2020. Ces mesures peuvent inclure des déclinaisons territoriales qui apparaissent intéressantes à développer sur le Parc. Ainsi, les exploitants agricoles ont la possibilité de s'engager, sur une durée de 5 ans, dans un cahier des charges défini localement. En contrepartie de quoi, ils toucheront une aide financière calculée sur le surcoût induit par l'application des pratiques préconisées par ce cahier des charges. Certaines des mesures proposées dans la campagne passée (2007-2013) ont rencontré un grand succès auprès de la profession agricole. Il s'agit par exemple de la pratique d'un surfaçage annuel des rizières avant semis, dans un souci d'économie d'eau. Mais aussi d'aide au pâturage extensif voire très extensif avec non retournement des parcelles et non affouragement. Ou encore sur la gestion des roselières, l'entretien des haies, des fossés, etc...

Des protocoles de suivi pour certaines espèces patrimoniales

Nicolas Gal (BTS gestion du patrimoine naturel) a travaillé du 2 avril au 7 juin au sein du pôle « Espaces naturels et gestion des milieux » sur la **mise en place de protocoles de suivi simplifiés pour des espèces patrimoniales (Cistude, Papillons, Libellules, Batraciens)** sur les sites du Conservatoire du littoral dont le Parc naturel régional est gestionnaire.

Deux stagiaires au chevet des marais de Port-Saint-Louis

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 "Trois marais", la commune de Port-Saint-Louis et le Parc travaillent ensemble pour la préservation du patrimoine naturel exceptionnel des Marais de Crau appartenant à la commune. Situés sur une vaste zone de résurgence de la Crau, ces marais possèdent la particularité d'être alimentés constamment par la nappe phréatique. Cette spécificité est favorable à de nombreuses espèces, dont certaines sont rares dans le département, voire en Méditerranée.

Un plan de gestion du site est aujourd'hui indispensable pour concilier les activités pratiquées et le respect des besoins écologiques si particuliers de ces marais.

Eloïse Marcollin (Mastère II expertise de la biodiversité Lyon I) et **Jean Delannoy** (élève Ingénieur forestier, Nancy), stagiaires au sein du pôle « Espaces naturels et gestion des milieux » de mars à fin août, travaillent donc à **l'élaboration de ce plan de gestion**. Pour y parvenir, leur travail passe par la réalisation d'un **diagnostic précis de ces marais**.

Eloïse réalise le diagnostic écologique, en rassemblant les informations existantes d'une



part, et d'autre part en menant une campagne de comptage et observations de terrain assez importante pour recenser les espèces visées.

Jean pour sa part, décrit le fonctionnement général du site et réalise

le **diagnostic socio-économique**. Pour cette partie, il rencontre les différents acteurs du site (éleveurs, chasseurs etc.) afin de définir précisément les activités en place et les différentes pratiques.

Une analyse croisée de ces diagnostics servira ensuite de base à la définition des priorités de conservation du site avant de se concrétiser en plan d'action à mener.

Ce travail est mené en lien étroit avec la commune de Port-Saint-Louis ainsi que l'ensemble des parties prenantes sur le site. Ainsi, des réunions et rencontres régulières ont lieu autour de ce projet de plan de gestion, mettant autour de la table les éleveurs, les pêcheurs et les chasseurs. Ces derniers étant à la fois des personnes ressources importantes, mais aussi, et surtout, les principaux concernés par le plan d'action à mener par la suite.

Un outil multimédia de présentation du territoire

Le Musée de la Camargue rouvrira en novembre 2013 avec une nouvelle exposition « Le fil de l'eau... le fil du temps en Camargue » qui invitera à naviguer dans l'espace et le temps. « Le fil du temps... » retrace les deux derniers siècles en montrant le rôle de la nature dans les réformes sociales et les migrations humaines qu'elle a incitées, mais aussi la complexité d'un territoire où les transformations sont rapides et obligent l'Homme à s'adapter et à aménager son milieu. « Le fil de l'eau » est pensé comme un véritable décodeur de l'actualité sur le territoire du delta.

Au sein de cette nouvelle muséographie, un outil multimédia conçu à partir du système d'information territorial du Parc (SIT), www.pnrpaca.org, met à disposition des habitants et des visiteurs une base de données géographiques. Cet outil rend accessible au public le fruit d'un travail collaboratif : Il mutualise et restitue les connaissances des différentes personnes et organismes qui agissent sur le territoire. Accessible en deux points de l'exposition, il sera dans un premier temps une invitation à la découverte du territoire camarguais (en retraçant la formation du delta, son implantation humaine, les liens entre les différentes activités qui y sont

pratiquées ainsi que les aménagements mis en oeuvre). Dans un deuxième temps, l'outil permettra de renseigner de façon plus ludique sur le rôle de chacun autour de thématiques telles que la gestion de l'eau, les moustiques, les flamants roses, la recherche, etc..

C'est à **Fanny Bas**, (Mastère II de Géographie, Université de La Rochelle) que revient le **travail préparatoire à la mise en place de cet outil multimédia**. Sa mission comprend la collecte de données et informations auprès des différents acteurs du territoire, une recherche bibliographique, la synthèse et la vulgarisation des informations ainsi collectées. Il s'agit ensuite d'élaborer l'architecture de la navigation proposée aux visiteurs en prenant en compte différents niveaux de lecture afin de s'adresser à différents publics et enfin de suivre la réalisation de l'outil par le prestataire.

Le standard de la race du cheval Camargue

Elodie Bezombes (première année de BTS productions animales.) est actuellement stagiaire pour l'Association des éleveurs de chevaux de race Camargue (A.E.C.R.C). Du 10 juin au 10 août, elle met en place le pointage au sein de l'association, pointage qui sert à analyser et évaluer la morphologie d'un animal par rapport aux « standards » de la race à laquelle il appartient.



Les cistudes de la Belugue

Marjorie Delangle (Master I Ecologie et biologie des populations) a été présente au Parc durant 4 mois. Elle avait pour mission d'étudier la population de Cistude d'Europe sur le site de la Belugue. Cette tortue carnivore aquatique, protégée au niveau européen, est très présente dans les marais et roubines d'eau douce du site de la Belugue, propriété du Conservatoire du Littoral géré par le Parc de Camargue, la Tour du Valat et la SNPN. Cette étude, réalisée sous l'autorité d'Ambre Paulny, garde du littoral au Parc de

Camargue et avec l'appui des experts de la Tour du Valat, a permis de compléter les connaissances sur cette espèce emblématique de Camargue, conformément aux objectifs du plan de gestion du site des anciens salins de Giraud.



Un projet d'aménagement à la demande d'un comité d'intérêt de quartier

Ludivine Jouve (Mastère II de l'école supérieure du paysage de Marseille) est venue pour trois mois prêter assistance au CIQ Tête de Camargue pour leur projet de mise en place d'un parcours de découverte et de sensibilisation aux paysages de Camargue.

En concertation avec ce groupe d'habitants et au sein du pôle « Connaissance et valorisation du territoire » du Parc, elle est en train d'imaginer un aménagement qui révèle le patrimoine végétal et qui sauvegarde et met en scène les paysages identitaires de la Camargue, notamment ceux menacés tels que les sansouires et les pelouses. Ce sentier de découverte paysagère oscillera entre lieu de détente et de loisirs et lieu de sensibilisation à la nature et de découverte des milieux caractéristiques du territoire.



Le travail effectué par Ludivine permettra aussi de lister les contraintes et d'estimer les coûts de ce projet. Les membres du CIQ disposeront ainsi d'une véritable étude de faisabilité pour ce qui, il y a deux ans, était l'une des pistes issues du travail collectif « Près de chez nous un arbre pour la nature » réalisé en collaboration avec le Parc de Camargue.

L'actualité du Conseil de Parc

Sciences participatives

Combien d'hirondelles à Mas-Thibert ?

Malgré une météo peu clémente, samedi 8 juin, des membres de l'association Deducima de Mas-Thibert et du CIQ « Tête de Camargue » ont arpenté les jolies rues du village à la recherche des hirondelles et de leurs nids. Cette opération de comptage de ces annonciatrices du printemps se déroulait sous l'égide de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Parc de Camargue, dans le cadre de l'enquête menée depuis 2012 en Camargue par la LPO et le Parc. Ont ainsi été observés 240 nids dont 33 occupés, 158 endommagés et 16 en construction.

Pour participer à l'enquête et en découvrir les résultats www.enquete-hirondelles.fr

Formation

En 2013, des formations à l'informatique sont proposées aux membres du Conseil de parc :

- **Windows** - Initiation Information les **1er et 8 juillet** (1 ou 2 jours au choix)

Objectif : maîtriser les bases à l'utilisation d'un ordinateur fonctionnant avec le système d'exploitation Windows.

- **Excel** - le **19 septembre**

Objectif : maîtriser les bases du tableur : saisir, mettre en forme, imprimer un tableau.

Ces formations se dérouleront au Centre de formation continue à Arles.

Clôture des inscriptions le 25 juin.

Inscriptions auprès de Marjorie Mercier au 04 90 97 93 97 ou com2@parc-camargue.fr

Prochaines sorties

Vendredi 28 juin : « Découverte en négo-chin des cabanons de Port-Saint-Louis-du-Rhône »

L'association des cabanonniers Port-Saint-Louisiens invite les membres du Conseil de parc à découvrir cet habitat typique qu'est le cabanon à bord d'une embarcation traditionnelle.

Cette sortie sera suivie d'un déjeuner au cabanon.

Rendez-vous à 9h00 Tour Saint-Louis sur le parking de l'Office de tourisme.

Prévoir des vêtements de rechange, du produit anti-moustique et une protection contre le soleil.

Inscriptions jusqu'au 24 juin auprès de Marjorie au 04 90 97 93 97 ou com2@parc-camargue.fr

Protéger la biodiversité « ordinaire »

Le long des canaux de drainage et d'irrigation

Le Parc de Camargue travaille à la **rédaction d'un guide technique des bonnes pratiques environnementales** à mettre en œuvre lors des indispensables **travaux d'entretien du réseau hydraulique**. Réalisé en collaboration avec le syndicat des ASA (Associations syndicales autorisées), ce document vise à sensibiliser ceux qui entretiennent le réseau hydraulique, les ASA ou les propriétaires, aux possibles effets négatifs de leurs travaux sur la faune ou la flore.

Les haies, la végétation des berges, les oiseaux nicheurs ou la tortue Cistude peuvent souffrir lors des travaux de curage en fonction des techniques employées ou de la période des travaux. Ce guide doit donc permettre d'améliorer les pratiques d'entretien des canaux et fossés. Le maintien d'une végétation diversifiée sur les berges (herbes, arbustes, arbres) est nécessaire au moins sur une des deux berges pour favoriser la biodiversité des zones humides camarguaises.

L'élaboration de ce guide est intégrée dans les objectifs du Contrat de Delta et des documents d'objectifs NATURA 2000.

Le long des champs

Le Parc propose aux agriculteurs du territoire, depuis 2009, de s'engager dans une **Mesure Agri-Environnementale (MAE)** concernant **l'entretien des fossés**. **Les agriculteurs volontaires s'engagent ne pas brûler, ni désherber avec des produits chimiques sur le linéaire de fossés engagés**. Sur les 5 ans, l'exploitant doit procéder à un curage et quatre nettoyages par fauche. En échange de cela, l'exploitant recevra une contribution financière, sur la base du surcoût qu'induisent ces nouvelles pratiques.

Un diagnostic des fossés est préalablement réalisé par le Parc, afin de cibler les enjeux qui définiront les conditions d'application de l'entretien. Le diagnostic définira si les fauches doivent se concentrer sur un seul côté ou sur les deux côtés du fossé.

Si le diagnostic a révélé la présence de Cistude d'Europe, la date de curage ne doit pas se pratiquer en période d'hibernation des tortues (entre novembre et mars).

Cette mesure a rencontré un réel succès auprès des exploitants, cependant tous n'y ont pas eu accès car leurs conditions d'éligibilité sont contraignantes (avoir moins de 60 ans, non accessibles pour certains types de sociétés agricoles comme les indivisions,...).

Un travail est actuellement porté par le Parc sur le renouvellement de ces mesures dans la nouvelle campagne de la Politique Agricole Commune (PAC) qui sera programmée de 2014 à 2020.

Renseignements : Anne Vadon, tel : 04 90 97 10 40, agri.elevage@parc-camargue.fr

A vos agendas

2 au 4 octobre : Congrès des parcs - Parc de la Haute-Vallée de Chevreuse.

Thème : Transition écologique et énergétique : des territoires en mouvement

Les inscriptions sont lancées !

Contact : Muriel Cervilla 04 90 97 19 89

**Rappel : jeudi 27 juin à 17h30 à Rousty
réunion trimestrielle du Conseil de Parc**

Jeudi 11 juillet à 11h : présentation de la carte d'occupation des sols de Camargue et discussion sur l'évolution du territoire de 1991 à 2011 suivi d'une conférence de presse